



Pour être efficace au quotidien, les élus locaux doivent maîtriser le fonctionnement de leur intercommunalité et connaître la place qu'elle occupe au sein des organisations territoriales. Il en va de leur crédibilité non seulement vis-à-vis des agents mais des administrés.



DURÉE : 1 demi-journée



PROFIL DES INSCRITS :
Élu local



PRÉREQUIS : Aucun



MODALITÉS : Présentielle



LIMITES D'EFFECTIFS : 15



ORGANISATION

- XYLAN FORMATIONS -

Équipe pédagogique

Nos formateurs sont, ou ont été, préfets, conseillers départementaux, DGS, secrétaires de mairie, directeurs de service, députés, avocats en droit public, journalistes locaux, élus communautaires, conseillers...

Ils dispensent des formations de qualité sans aucune pression idéologique ou politique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et tour de table
- Rappel des objectifs
- Supports projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

Suivi et évaluation

- Feuille de présence
- Mises en situation
- Questions / réponses
- Formulaires d'évaluation à chaud et à froid
- Attestation individuelle de formation

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le contenu est conçu et adapté pour des élus locaux qui souhaitent parfaire leurs connaissances administratives. Ce module de formation s'axe sur les compétences de l'intercommunalité, son organisation, son fonctionnement et sur son environnement institutionnel.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Les syndicats de communes ou l'intercommunalité de gestion

- Catégories : syndicats à vocation unique, à vocation multiple, à la carte. Syndicats mixtes ouverts et fermés

- Fonctionnement, organisation, moyens

Les établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) à fiscalité propre

- Communautés de communes

- Communautés d'agglomérations

- Communautés urbaines

- Métropoles

Les règles de création communes à tous les EPCI

- Délimitation du périmètre

- Consultation des communes

- Arrêté de création

Les communautés de communes

- Seuil de création, compétences obligatoires, optionnelles, facultatives. Les conséquences des transferts de compétences, mutualisations et services communs

- La notion d'intérêt communautaire : définition, modalités d'adoption. Principe de spécialité et principe d'exclusivité

- Fonctionnement de la communauté de communes

- Les ressources financières : fiscalité, dotations de l'Etat, péréquation fiscale

Les communautés d'agglomérations : Compétences obligatoires, optionnelles, facultatives

Les communautés urbaines : Compétences obligatoires, optionnelles, facultatives

Les métropoles : Compétences obligatoires, optionnelles, facultatives

Les associations d'EPCI

Le rôle de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI)

Le schéma départemental de coopération intercommunale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les rôles et missions d'une intercommunalité et savoir identifier un panorama complet des institutions qui gravitent autour : Etat, département, région

MODALITES D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous prenons en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap pour envisager d'adapter la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains de la formation. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre correspondante handicap (psh@xylan.fr)